

Le Centre d'Hébergement d'Urgence & L'Inter-Médiation Locative - Oloron

Mise à l'abri de personnes isolées sans solution d'hébergement ou de personnes ayant besoin de soutien dans l'accès au logement

MISSION DU SERVICE

Le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) est une structure d'hébergement, permettant une mise à l'abri immédiate. Le dispositif offre les prestations suivantes :

- Le gîte, le couvert et l'hygiène ;
- Une première évaluation médicale, psychique et sociale ;
- Une orientation vers un professionnel ou une structure susceptible d'apporter à la personne, l'aide justifiée par son état.

Le public accueilli peut être « toute personne sans abri, en situation de détresse médicale, psychique ou sociale, isolée ou en famille ».

Il dispose d'une place 115 et de 6 places HU, entre les mains du SIAO, dont 2 en diffus.

Le service IML, quant à lui, offre des logements en diffus et ce, de différentes capacités d'accueil selon la composition du ménage. Les personnes accueillies sont sous-locataires et peuvent ainsi ouvrir droit aux allocations logement. L'objectif est de :

- Sécuriser la relation entre le bailleur et le locataire ;
- Permettre au ménage de s'approprier son logement et d'en avoir un usage adapté ;
- Favoriser l'autonomie des personnes accompagnées ;
- Accompagner vers le relogement.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de personnes accueillies : **15** pour le CHU , **14** en IML
Sexe : **15** hommes (CHU) ; **2** femmes, **10** hommes, **2** enfants (IML)
Âge moyen : **44 ans** (CHU), **36 ans** (IML)
Durée moyenne de séjour : **2 mois** (CHU), **4 mois** (IML)
Taux d'occupation : **61 %** (CHU), **44%** (IML)



Année d'ouverture : 1996
Nombre d'ETP : 2,2
Nombre de places : 7 (CHU) et 14 (IML)

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Analyse du taux d'occupation

	1 ^{er} semestre		2 nd semestre		Année 2023
CHU	51%	7 places	71%	7 places	61%
	71%	5 places			
IML	7%		77%		42%

La bonne compréhension du taux d'occupation ne peut se faire qu'en tenant compte d'éléments de contexte.

Le CHU disposait de 2 chambres doubles, qui contraignaient 4 usagers à partager le même lieu de vie. Cet agencement ne nous a pas paru satisfaisant et opportun pour un public en quête de repos et de tranquillité. Nous avons fait le choix de diminuer notre capacité d'accueil à 5 et de chercher 2 places supplémentaires, en diffus. La captation a été opérante à partir de septembre 2023. Nous avons aussi dû immobiliser, durant 4 mois, une chambre impropre à l'hébergement du fait de moisissures importantes.

Enfin, nous nous sommes employés à capter de nouveaux logements IML. Notre capacité d'accueil a progressivement augmenté à partir du 2nd semestre pour être optimale en fin d'année.

Notre activité connaît une forte croissance au 2nd semestre avec l'acquisition des logements manquants. Les places ont été, dès lors, rapidement pourvues.

| Un public relativement jeune sur les deux dispositifs

	CHU	IML
18-40 ans	7	7
40-60 ans	6	6
60 ans +	2	1

| Les revenus du travail et les minimas sociaux majoritaires

	Salaires	Retraite	RSA	AAH	ARE	Sans revenu	Pension invalidité
CHU	4	1	5	2	2	2	0
IML	3	1	3	1	0	0	2

| Les sorties : un renouvellement régulier au CHU et de la stabilité à l'IML

	CHU	IML
IML	2	0
Logement autonome	4	1
Changement de territoire	2	0
Exclusion	3	0

| Les organismes orienteurs principalement oloronais

	SDSEI	CCAS	CHP	ML PAU	SPIP PAU
CHU	19 (OSM : 13)	6 (OSM : 4)	1	1	1
IML	13 (OSM : 7)	6 (OSM : 6)	0	0	0

| Les usagers du CHU rencontrent, pour beaucoup, des problématiques de santé psychique (5) et d'addictions (7). Les besoins sont couverts par des accompagnements, via le CMP, l'EMPP et des associations de prévention spécialisées.

| Les locataires du dispositif IML présentent des profils variés. Nous avons accompagné des personnes réfugiées, deux familles expulsées de leur logement, un ancien usager MNA, 2 hommes en situation de surendettement et 2 anciens usagers du CHU.

ÉVÈNEMENTS MAJEURS

Comme 2022, 2023 constitue une année de transition avec la reprise du CHU et de l'IML par l'OGFA. En début d'année, **l'équipe de professionnels a dû être totalement renouvelée**, avec le recrutement d'une CESF, ainsi que la nomination d'un Responsable de services. La configuration de l'équipe a à nouveau évolué en juillet, avec le départ en congés maternité de la CESF. Une ASS a été recrutée en CDD à temps plein, épaulée par une salariée à 0.20 ETP, toutes deux placées sous la responsabilité d'une coordinatrice. Cette organisation a permis de garantir la continuité des accompagnements, d'assurer la montée en charge des dispositifs, et de créer des coopérations et de nouveaux partenariats.

Un enjeu fort résidait dans la **captation de biens immobiliers**, puisque le CHU et l'IML souffraient d'un très fort déficit de logements à leur reprise par l'OGFA. En février 2023, la Direction a souhaité confier à une professionnelle de la plateforme une mission de veille et de recherche immobilière, sur le territoire oloronais, en coordination avec notre chargée de gestion locative. Les résultats sont probants, puisque nous finissons l'année avec une capacité de places correspondant à notre agrément.

Les actions de prévention prévues dans le cadre de l'AAP ARS « Accompagnement vers les soins pour un public précaire accueilli dans le cadre d'un CHU » ont été déployées à l'échelle de la plateforme et même de la ville d'Oloron. Des après-midi sportives ont été organisées à l'initiative de l'OGFA, avec le soutien de l'UFOLEP et de la Mairie. Nous avons comptabilisé une cinquantaine de participants, usagers des services de l'OGFA et de nos partenaires.

Nous avons aussi travaillé au **conventionnement de partenariats** avec l'IFAS (Institut de Formation des Aides-Soignantes), le CHP et l'Association Addictions France, pour la mise en œuvre d'actions de prévention tout au long de l'année 2024.

Les pratiques professionnelles se sont aussi structurées avec le déploiement d'outils (le projet d'accompagnement et la grille VAD). Nous avons aussi cherché à renforcer le lien avec nos partenaires principaux (le SIAO, la SDSEI, le CHP ou encore le CCAS).

PERSPECTIVES

Nous mènerons en 2024, le déploiement de notre projet ARS à l'échelle de la plateforme et de la ville, nous continuerons d'assurer la croissance continue de l'activité sur les deux dispositifs. Enfin, nous aurons à cœur de garantir la stabilité de l'équipe.